

CONSEIL SYNDICAL de l'AFP
Mairie d'ARVIEUX – le 13 mars 2017

Présents : Marc BLANC, Bernard MEISSIMILLY, Philippe CHABRAND, Michel FAURE, Christian BLANC, Roger MARCELLIN. Pierre BLANC.

Absents : Mme Colette PHILIP (excusée) Anna ALBERT, Mrs Jean-Denis PRAT, Daniel BRUNET pour l'ONF et Nicolas BARBESIER (excusés);

Marc BLANC, Président ouvre la séance en remerciant les participants d'être présents.

1. Convention Pluriannuelle de pâturage pour l'alpage de Clapeyto :

Présentation : suite au décès de Mr GARCIN Jean-Noël à l'automne 2015, locataire de cet alpage avec son frère Mr GARCIN Guy : les brebis de Jean-Noël ont été reprises par son fils : Florian. Ce qui leur a permis d'occuper la montagne de Clapeyto l'été passé.

Depuis cet hiver, tous les ovins ont été vendus à Mrs ORTEGA et GOIN. L'alpage se trouvait donc vacant. Après un appel de candidature, 4 candidats principaux se sont faits connaître et ont été reçus par quelques membres de l'AFP afin de mieux cerner leurs motivations et modes de fonctionnement (nombre de bêtes, garde, parcs, chiens ...).

Il s'agit de : Mme GEREK et Mr BLANC, éleveurs dans les Alpes de Hautes-Provence,

Mr EYMARD Thierry de Montgardin (05), Mr CHAUD de Vallouise (05) et Mrs ORGEA et GOIN des Bouches du Rhône.

Après ces entretiens du mardi 7 mars, le Président – en concertation avec les membres de la commission qui ont reçu les candidats - propose de retenir les repreneurs des frères GARCIN. Le mode de fonctionnement paraît convenir, avec le même berger que l'an passé et l'absence de patous. Ils ont repris les bêtes mais n'ont pas d'alpage.

Le Conseil Syndical donne son accord à l'unanimité. Tous les membres décident en parallèle de fixer le montant de la location à 4500 € pour 1400 ovins maximum et demandent que toute la montagne prévue, soit pâturée. En effet, il semble que certains secteurs n'aient pas été parcourus ces dernières années (herbe haute qui sèche).

Il peut également être proposé aux locataires une augmentation de la surface : secteur du fond de Pra-Bernard. Si cela les intéresse, un avenant à la convention sera signé sur la base de la location aux agriculteurs soit 15 €/ha.

2. Préparation et vote du compte de gestion et du compte administratif :

Rappel : le compte de gestion est établi par le Trésorier de Guillestre et le compte administratif par l'agent comptable local de l'AFP. Les deux comptes correspondent exactement. Vote à l'unanimité, en l'absence du Président. > Voir feuille ci-jointe.

3. Préparation et vote du budget pour 2017 :

- Il est décidé de ne pas modifier le montant des indemnités versées aux propriétaires – cette année 2017 pour ces deux dernières années : 2016 et 2017. Le RIB des propriétaires est indispensable pour le virement : ne pas hésiter à le dire aux propriétaires qui ne l'ont pas transmis.
- Le montant des locations reste inchangé hors augmentation prévue dans les conventions (indexation selon l'indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (IPAMPA))
- Une somme est prévue pour la réalisation de travaux : à voir selon les besoins : notamment pour les cabanes pastorales (batteries, panneaux solaires, etc...) l'amélioration des points

d'eau (voir ci-dessous) l'entretien des canaux, le débroussaillage également (hors le bord des routes de la compétence communale).

- Le budget pour 2017 est voté à l'unanimité.
- Voir document ci-joint.

4. Discussions sur la prochaine saison estivale.

- Villargaudin : toujours les problèmes évoqués précédemment :
 - o Déchargement/rechargement du troupeau à l'arrivée en juin et départ en octobre : voir pour secteur de Champ Rouët.... Demander l'avis de Mme ANDRES avant de lui proposer.
 - o Toujours un secteur « non loué » au-dessus de villargaudin mais pâturé par le troupeau de l'alpage sud. Idem pour les prés plus bas fauchés et pâturés avant départ de l'alpage....
 - > A facturer pour 2016.
 - > A proposer à un autre éleveur comme déjà évoqué : par exemple Mr Benjamin COMBAL de Risoul qui souhaitait prendre l'alpage des Escoyères... Soit environ 30 ha
 - o Les patous posent problème : les chiens partent assez loin du troupeau, les touristes en ont souvent peur (le berger ne les rappelle pas même si il est en vue) et ils chassent les marmottes. > a rediscuter avec Mr REYNIER. Les patous sont néanmoins indispensable pour bénéficier des indemnités en cas d'attaque de loup.
- Secteur des Maisons : à re proposer à Mr Loïc EYMEOUD ; Le pâturage effectué l'an passé a donné entière satisfaction, notamment aux propriétaires, et permet un meilleur entretien de ce secteur.

5. Questions diverses.

- Alimentation en eau sur le fond de Pra Bernard et pour les veaux : possibilité de reprendre l'ancien captage du camping et tirer un tuyau : environ 600 ml A réfléchir car auparavant l'eau était prise à la borne incendie et ne posait pas de problème (si ce n'est la consommation d'eau potable que l'on doit justifier à l'Agence de l'Eau)...
 - Voir le coût pour le tuyau et sa mise en place par rapport aux taxes à payer à l'Agence de l'Eau pour l'eau potable.
- Prévoir un fauchage des prés en bordure de la Route Départementale avant le passage du Tour de France : mauvaise image de la vallée.... : à voir avec le Groupement Pastoral par ex. ou entreprise extérieure.
- Certains agriculteurs gardent des « parcelles de subsistance » c'est admis par la MSA (par ex. Mrs THOMAS Raymond et BUTTIGLIERO Jean-Michel).
- Travaux sur le chalet de Furfande à la Valette : maîtrise communale. L'appel d'offres doit être lancé prochainement. Le berger de ces dernières années ne revient pas l'été prochain. > voir pour organisation pendant le chantier.

Vu le Président, Marc BLANC.



Association Foncière Pastorale d'ARVIEUX
Budget Primitif 2017
Section de Fonctionnement

DETAIL DES ARTICLES EN DEPENSES

N° Art	Articles	BP 2016	CA 2016	BP 2017
022	Dépenses imprévues (7% des frais réels)	1 650,99	0,00	758,41
011	<u>CHARGES A CARACTERE GENERAL</u>			
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	8 000,00	6 849,10	8 500,00
61558	Entretien réparation autre bien mobiliers	15 000,00	0,00	20 000,00
616	Prime d'assurance	1 000,00	581,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptables et aux régisseurs	100,00	124,03	200,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	396,36	500,00
012	<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>			
6218	Autre personnel extérieur (rev salaire employé comm)	3 000,00	2 912,31	3 000,00
TOTAUX		31 250,99	10 862,80	35 958,41

DETAIL DES ARTICLES EN RECETTES

N° Art	Articles	BP 2016	CA 2016	BP 2017	
70	<u>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE</u>				
7036	redevances d'utilisation du domaine	9 100,00	9 182,70	9 300,00	Alpages
7036	redevances d'utilisation du domaine	11 900,00	11 787,52	6 000,00	Autres
752	revenus des immeubles		200,00	100,00	
TOTAL		21 000,00	21 170,22	15 400,00	
002	Excédent de fonctionnement reporté	10 250,99	10 250,99	20 558,41	
TOTAL CUMULE		31 250,99	31 421,21	35 958,41	

Résultat: 0,00

Conseil Syndical du 13/03/2017

Association Foncière Pastorale d'ARVIEUX
Compte Administratif 2016
Section de Fonctionnement

DETAIL DES ARTICLES EN DEPENSES

N° Art	Articles	CA 2015	BP 2016	CA 2016
022	Dépenses imprévues (7% des frais réels)	0,00	1 650,99	
011	<u>CHARGES A CARACTERE GENERAL</u>			
6064	Fournitures administratives	57,16	1 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	14 492,05	8 000,00	6 849,10
61558	Entretien réparation autre bien mobiliers	0,00	15 000,00	0,00
616	Prime d'assurance	581,00	1 000,00	581,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 000,00	0,00
6225	Indemnités aux comptables et aux régisseurs	20,00	100,00	124,03
6261	Frais d'affranchissement	275,21	500,00	396,36
012	<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>			
6218	Autre personnel extérieur (rev salaire employé comm)	2 912,31	3 000,00	2 912,31
TOTAUX		18 337,73	31 250,99	10 862,80

Commune +
4 propriétaires
non payés en 2015

DETAIL DES ARTICLES EN RECETTES

N° Art	Articles	CA 2015	BP 2016	CA 2016
70	<u>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE</u>			
7036	redevances d'utilisation du domaine	9081,96	9 100,00	9 182,70
7036	Redevances d'utilisation du domaine	0,00	11 900,00	11 787,52
752	revenus des immeubles	0	0,00	200,00
TOTAL		9 081,96	21 000,00	21 170,22
002	Excédent de fonctionnement reporté	19 506,76	10 250,99	10 250,99
TOTAL CUMULE		28 588,72	31 250,99	31 421,21

alpages pour 2016
autres 2015 et 2016
S. CHOSSON

Résultat exercice: 10 307,42

Résultat cumulé: 20 558,41

Conseil Syndical du 13/03/2017